



« Jouer avec Honneur »

CONTRAT DE L'ATHLÈTE

1. Je participe de mon plein gré, et non pour obéir à mes parents ou à mes entraîneurs
2. Je respecte les règles du jeu et je compte uniquement sur mes habiletés pour remporter la victoire. Je bannis les agressions, quels que soient leurs types.
3. J'accepte la victoire avec modestie et humilité et j'accueille la défaite comme une étape supplémentaire dans ma progression
4. Je reconnais que tous les intervenants du soccer ont le droit à l'erreur (arbitre, entraîneur, joueur, adversaire...)
5. Je traite les joueurs, l'entraîneur, les adversaires, l'arbitre et les spectateurs comme j'aimerais qu'ils me traitent avec respect.
6. J'utilise un langage soigné sur et hors du terrain, tout en démontrant un comportement responsable, peu importe l'enjeu des parties.
7. Je m'efforce d'appliquer les consignes et les plans du jeu établis par l'entraîneur.
8. Je fournis un effort constant pour ma progression et la réussite collective de l'équipe et du club.
9. Je respecte le cadre mis en place par mon entraîneur : horaires, tenue vestimentaire, communication..

Je reconnais avoir pris connaissance de ce contrat de l'athlète et je m'engage à respecter les éléments qui y sont décrits.

Nom de l'athlète:

Signature :

Date :



« Jouer avec Honneur »

CODE D'ÉTHIQUE DU PARENT

Nom de l'athlète : _____

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents, le club et les éducateurs. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à son mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le club. Ils doivent collaborer à l'utilisation du soccer comme moyen d'éducation et d'expression, pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques. Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, les parents doivent adopter les comportements suivants :

1. Se souvenir qu'il s'agit d'un jeu pour les jeunes. Le jeune joue pour son propre plaisir;
2. Démontrer du respect envers les entraîneurs et dirigeants, les arbitres, les locaux et les clubs. À ce titre, les parents doivent traiter avec respect les autres organisations sans égard à leurs habilités, sexe, race, langue, religion, nationalité ou condition sociale;
3. Avoir une bonne conduite et utiliser un langage approprié;
4. Éviter toute violence verbale envers les athlètes et appuyer tous les efforts déployés en ce sens;
5. Encourager leur enfant à respecter la charte de l'esprit sportif, les règles du jeu et celles de l'équipe;
6. Reconnaître les bonnes performances de leur enfant, comme celles de l'équipe adverse;
7. Aider leur enfant à chercher à améliorer ses habiletés et à développer son esprit sportif;
8. Apprendre à leur enfant qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire;
9. Juger objectivement les possibilités de leur enfant et éviter les projections;
10. Ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu le match.
11. Promouvoir l'importance et la valeur de l'effort de la performance plutôt que de la victoire.
12. Promouvoir les valeurs du club.

Nom du Parent : _____

Je reconnais avoir pris connaissance de ce code d'éthique et je m'engage à respecter les éléments qui y sont décrits.

Signature

Date

Le Club s'engage à offrir un environnement sportif et professionnel où toutes les personnes sont traitées avec respect et dignité.

Si vous avez besoin, nous sommes là pour vous :

- Philippe Marchand (Directeur Technique) : philippe.marchand@soccerlevis-est.ca
- Félix-Antoine Roux (Directeur Technique Adjoint U13+) : felix-antoine.roux@soccerlevis-est.ca
- Steve Pellerin (Directeur Technique Adjoint U9-U12) : steve.pellerin@soccerlevis-est.ca
- Francois Ouellet (Directeur général) : francois.ouellet@soccerlevis-est.ca

Si vous êtes ou vous croyez être victime de discrimination ou de harcèlement, vous devez contacter sans tarder un membre du comité d'éthique ou toute personne en autorité qui remettra votre plainte au comité d'éthique. Ce dernier s'occupera de votre dossier sans tarder, et ce, de façon tout à fait confidentielle. (Référence : *POLITIQUE SUR LA PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT*)
